

Lettre d'information du réseau

- mars-avril 2016 -

Fédération

*Prochaines rencontres inter-associatives de la FRAAP
Projet de loi Création
Projet de loi pour une République numérique
Enquête sur le profil des associations membres de la FRAAP*

Réglementation

Coordination Nationale des Lieux Intermédiaires et Indépendants (CNLI)

Adhérents

Nouveaux membres de la FRAAP

Agenda

Evènements à venir

Publications web

À lire, à écouter et à voir

« Quel écosystème de l'art dans les nouvelles régions ? » Rencontres inter-associatives 2016 de la FRAAP à Limoges

Les prochaines rencontres nationales inter-associatives de la FRAAP auront lieu les 19, 20 et 21 mai 2016 prochains à Limoges. Elles sont co-organisées avec l'association Lac&S / La Vitrine.

Jeudi 19 mai, deux parcours pour visiter des structures dédiées à l'art contemporain en Limousin vous sont proposés en partenariat avec le réseau territorial Cinq.25. Départ à 14h de la gare de Limoges et retour à 18h.

Vendredi 20 mai, rendez-vous à l'École Nationale Supérieure d'Art de Limoges :

10h-13h : Le paysage artistique du territoire limousin, exemple d'une identité remarquable dans un nouvel agencement régional

14h-15h : visite de l'École Nationale Supérieure d'Art de Limoges

15h-16h : Concertations et structurations, une nécessaire reconnaissance de notre secteur d'activités

16h-18h : Des politiques publiques à l'aune des Droits culturels

Samedi 21 mai, Assemblée Générale de la FRAAP, réservée aux membres de la FRAAP

[Lien vers le programme complet](#)

Projet de loi Création

Le projet de loi a été adopté en deuxième lecture par les députés de l'Assemblée nationale. Il est actuellement renvoyé à la commission de la culture du Sénat, et sera examiné en deuxième lecture par le Sénat à partir du 24 mai.

Auditionnée en septembre dernier par la commission culture de l'Assemblée nationale puis en décembre dernier par la commission culture du Sénat, la FRAAP avait notamment présenté le rôle fondamental des associations d'artistes plasticiens et des lieux intermédiaires et indépendants sur les territoires.

Le projet de loi enregistré au Sénat intègre ainsi dans l'article 2, parmi les objectifs de la politique culturelle de l'État : « 5° bis Contribuer au développement et au soutien des initiatives portées par le secteur associatif, les lieux intermédiaires et indépendants, les acteurs de la diversité culturelle et de l'égalité des territoires »

Projet de loi pour une République numérique

La FRAAP a interpellé les sénatrices et sénateurs au sujet de l'exception de panorama, inscrite dans le projet de loi pour une République numérique, qui aurait pu permettre aux associations de s'exonérer du respect des artistes-auteurs et de leurs droits.

[Lien vers le communiqué de la FRAAP](#)

[Lien vers le site du communiqué des représentants des artistes et des deux sociétés d'auteurs](#)

Enquête sur le profil des associations membres de la FRAAP

La FRAAP va mener en début d'année 2016 une enquête permettant de dégager le profil des associations d'artistes plasticiens membres du

réseau. Ce sondage permettra de mieux vous connaître, et en particulier : votre territoire d'implantation et votre rapport à un lieu d'activité, le profil de vos bénévoles et leur implication, la nature de vos activités et vos partenariats, la nature de vos relations aux artistes soutenus, aux publics accueillis, vos moyens humains et financiers, les difficultés rencontrées actuellement, et votre rapport à la FRAAP. Camille Triquet ou Léa Cotart-Blanco prendront donc contact avec vous, afin de convenir d'un entretien téléphonique au cours des mois à venir. Nous vous remercions par avance pour votre disponibilité.

Réglementation

Coordination Nationale des Lieux Intermédiaires et Indépendants (CNLII)

La CNLII vous invite à son 2ème forum national, les 12 et 13 mai 2016 à Lyon. Fondée en janvier 2014, la CNLII s'est donné alors comme objectif d'œuvrer à la prise en compte et à la consolidation de ce vaste mouvement artistique et culturel, et en particulier à la reconnaissance de la place de ces aventures dans le développement de politiques culturelles territorialisées. Il est temps aujourd'hui de faire le point pour partager plus avant les enjeux politiques d'actualité et élaborer une feuille de route pour le prochain comité de pilotage en remettant entre les mains de l'Assemblée les résultats des travaux qui lui ont été confiés en 2014.

La FRAAP, membre du comité de pilotage de la CNLII, sera présente à Lyon pour 2 jours de débat.

[Plus d'infos sur le site de la CNLII](#)

[Lien vers les enregistrements audio](#) des rencontres de la CNLII à Nantes, en janvier 2016, lors des BIS, avec notamment des interventions de Joël Lecussan pour la FRAAP

Adhérents

La FRAAP est heureuse d'accueillir de nouvelles associations membres. Ce mois-ci :

ECO (Bourgogne-Franche-Comté)

Association implantée à Sacquenay, **ECO** oeuvre au développement de l'art en milieu rural, notamment par l'organisation d'expositions, de cours de pratiques pour adultes et enfants, ainsi que par des résidences d'artistes.

[Lien vers la présentation de l'association](#)

et meutes (Bretagne)

et meutes cherche à donner à voir une image du monde qui ne soit pas rassurante, ni confortable, qui pousse à la vigilance, à l'attention pour ce qu'on entend, ce qu'on voit, ce qu'on perçoit.

Activités : diffusion, édition, aide administrative aux plasticiens

[Lien vers la présentation de l'association](#)

Fructôse (Hauts de France)

Fructôse est une fabrique solidaire pour les artistes et les entrepreneurs culturels, connectée à la ville et au monde, installée au cœur du Detroit du Nord-Pas de Calais dans le port industriel de Dunkerque. C'est un projet d'expérimentation économique, écologique et sociale, un projet dédié à la recherche de nouvelles formes artistiques mais également à la recherche de nouveaux rapports entre arts, territoires et habitants, tout en voulant contribuer à l'invention de nouvelles synergies pour faire face aux défis économiques, environnementaux et sociaux.

[Lien vers la présentation de l'association](#)

Lunik (Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes)

Lunik est un outil de création transe artistique, transe disciplinaire, transe nationale, et transe pédagogique. L'enjeu principal de ce désir artistique (projet) est de créer une situation de création artistique collective pluridisciplinaire (par le biais de la transmission des savoirs) en mouvement, en marchant ; en traversant des pays, des territoires, l'histoire et ses problématiques spécifiques.

[Lien vers la présentation de l'association](#)

Agenda

« Etat d'urgence culturelle : on continue à parler ? »

Samedi 23 avril au Théâtre de l'épée de bois (Cartoucherie de Vincennes) à 18h, rencontre organisée par la revue Cassandre

[Lien vers la page web](#)

Forum CNLII à Lyon, 12 et 13 mai 2016

Organisé par la Coordination Nationale des Lieux Intermédiaires et Indépendants, ce 2ème forum national des lieux intermédiaires et indépendants abordera ce que les lieux intermédiaires et indépendants ont en Commun(s).

[Inscription en ligne avant le 3 mai](#)

Publications web

À lire :

Actes du colloque « **Inscription des projets d'art contemporain dans les paysages ruraux** », organisé par les Parcs naturels régionaux de France et La Forêt d'art contemporain, novembre 2015

[Lien vers les actes](#)

#NuitDebout : des commissions ou ateliers Culture sont nées dans quelques villes au sein du mouvement #NuitDebout. Certaines d'entre elles proposent le compte-rendu de leur discussion-débat sur le wiki NuitDebout :

> [Lille \(lien vers le wiki de Lille\)](#)

> [Nice \(lien vers le wiki de Nice\)](#)

Existent également :

> [La commission Auteurs à Paris \(lien\)](#)

> La commission Travailleurs Debouts à Rennes (lien)

À voir :

Emission Les matins de France Culture, 22 avril 2016 « Etre artiste : à quel prix ? ». Invités : Pierre-Michel Menger et Jean-Marc Bustamante
Lien vers l'émission